



# Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2014-2020

## Formulaire de candidature Appel: 2014

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

<b>Programme</b>	<b>Le programme 2014-2020 de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, proposé par la Commission européenne le 23 novembre 2011 (ci-après «le Programme»)*</b>
<b>Action</b>	<b>Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur</b>
<b>Appel</b>	<b>2014</b>
<b>Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)</b>	<b>15/05/2013 12:00 heure de Bruxelles.</b>
<b>Langue de la candidature</b>	<b>FR</b>
<b>Langue pour la correspondance</b>	<b>FR</b>

**253232-LA-1-2014-1-FR-E4AKA1-ECHE-1**

**Numéro de référence de la Charte Universitaire Erasmus précédente (le cas échéant)**

MAISONS02

**Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section D de ce formulaire) : FR**

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais,

le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

**Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): pas applicable**

### **Accusé de réception**

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans la deuxième semaine suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: [EACEA-ECHE@ec.europa.eu](mailto:EACEA-ECHE@ec.europa.eu))

\* COM(2011) 788 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0788:FIN:EN:PDF>)

**A.1. Profil de l'établissement**

PIC (si disponible, voir le guide des candidats)	0
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	LYCEE EUGENE DELACROIX
Traduction de cette dénomination en anglais	EUGENE DELACROIX SECONDARY SCHOOL
Acronyme	---
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	F MAISONS02
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	5 RUE PIERRE CURIE
Pays	France
Région	ILE-DE-FRANCE
Code postal	94700
Ville	MAISONS-ALFORT
Site Internet	<a href="http://www.delacroix94.ac-creteil.fr">http://www.delacroix94.ac-creteil.fr</a>

**A.2. Représentant Légal**

Civilité	MONSIEUR
Genre	Masculin
Prénom	GERARD
Nom de famille	JOCK
Fonction	PROVISEUR
Courriel	GERARD.JOCK@AC-CRETEIL.FR
Téléphone (code pays inclus)	+ 33(0)1 01 45 18 32 70
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	5 RUE PIERRE CURIE
Pays	FR, France
Code postal	94700
Ville	MAISONS-ALFORT

**A.3. Coordinateur**

Civilité	MADAME
Genre	Féminin
Prénom	ANNICK

Nom de famille	LE CADRE
Département	ENSEIGNEMENT D'ÉCONOMIE GESTION
Fonction	PROFESSEUR
Courriel	Annick-Denise.Le-Cadre@ac-creteil.fr
Téléphone (code pays inclus)	+ 33(0)1 01 45 18 32 70
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	5 RUE PIERRE CURIE
Pays	FR, France
Code postal	94700
Ville	MAISONS-ALFORT

**L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.**

**Pour l'année académique 2012- 2013:**

**Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:**

Cycle court:	118.0
1er Cycle (Licence):	0.0
2ème Cycle (Master):	0.0
3ème Cycle (Doctorat):	0.0

**Nombre de membres du personnel (en équivalent temps plein)**

Enseignants:	8.5
Administratifs:	1.0

**Nombre de formations offertes dans chaque cycle**

Cycle court:	2.0
1er Cycle (Licence):	0.0
2ème Cycle (Master):	0.0
3ème Cycle (Doctorat):	0.0

---

ETUDIANTS (pour l'année académique 2011-2012)

---

**1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)**

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays non-participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays participants	8.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays non-participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays non-participants	0.0

**2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)**

Nombre d'étudiants internationaux en provenance des pays participants	0.0
---	-----

Nombre d'étudiants internationaux en provenance des pays non-participants

0.0

**3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:**

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint

0.0

---

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2011-2012)

---

**Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)**

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays participants

0.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays participants

0.0

---

COOPERATION (pour l'année académique 2012-2013)

---

**Accords valides en 2012/2013 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)**

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays participants

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur en dehors des pays participants

0.0

Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:

0.0

Pourcentage impliquant des pays non-participants:

0.0

**Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation avec des contrats en cours en 2012-2013 (e.g. Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie, Erasmus Mundus ou Tempus)**

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur:

0.0

Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire:

0.0

**Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme Erasmus dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2012/2013 (en équivalent temps plein)**

Nombre de membres du personnel au niveau central:

0.0

Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:

0.25

**C1. Organisation générale**

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale (répartition des tâches, méthodes d'organisation opérationnelle et de communication). (max.1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct avec la liste des coordonnées des personnes de votre établissement traitant de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale:

La structure mise en place prévoit :

- un coordinateur Erasmus (A. LE CADRE). Son rôle est de mener les démarches avec l'Agence Europe Education Formation (candidature, rapport intermédiaire, rapport final...) et d'être l'interlocutrice auprès des étudiants dans leur information pour pouvoir bénéficier des Bourses Erasmus et ds leur aide pr constituer le dossier Erasmus et réunir les pièces nécessaires. Elle est aussi l'interface avec le service de l'Intendance du lycée pr transmettre les demandes de bourses en vue de leur règlement et pour réaliser le suivi financier
- un personnel administratif (A. JACQUET). Son rôle est d'archiver les différents documents officiels transmis à l'Agence Europe Education Formation et également reçus
- un personnel de l'Intendance (V. LUNEL). Son rôle est de mettre en paiement les bourses versées aux étudiants et d'effectuer le suivi financier.

[http://www.delacroix94.ac-creteil.fr/ledma/index.php?option=com\\_content&view=article&id=96&Itemid=206](http://www.delacroix94.ac-creteil.fr/ledma/index.php?option=com_content&view=article&id=96&Itemid=206)

**C2. Principes fondamentaux**

**En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à :**

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger. (maximum 1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée:

A la fin de leur formation du BTS Assistant de Manager et Comptabilité et Gestion des Organisations, les étudiants pourraient avoir des crédits ECTS qui s'élèveraient à 120.

Notre établissement ne prévoit pas actuellement le principe des crédits ECTS. Mais convaincus de la nécessité de reconnaître les études à l'étranger, nous serions prêts à le mettre en place dès que l'Education Nationale, au plan national, aura refondé le découpage des programmes du BTS dans l'optique de cette labellisation.

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

**C3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité**

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.



Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés. (max. 500 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct vers votre catalogue de cours :

Notre lycée n'accueille pas à ce jour en enseignement sup d'étudiants étrangers pour leur permettre de suivre les cours ds notre établissement. Nous n'avons donc pas de catalogue de cours. En revanche, il reçoit des élèves dans le secondaire (élève australienne)

Par contre, un bref descriptif des différents enseignements dispensés dans le cadre de chaque BTS est accessible sur le site du lycée. [http://www.delacroix94.ac-creteil.fr/ledma/index.php?option=com\\_content&view=article&id=88&Itemid=200](http://www.delacroix94.ac-creteil.fr/ledma/index.php?option=com_content&view=article&id=88&Itemid=200)

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.



Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. (maximum 1000 caractères)

Ns souhaitons mettre en place

- Partenariat virtuel eTwinning

Il est prévu que l'action eTwinning soit élargie à l'enseignement supérieur. Attendons que cet élargissement soit officialisé pr mettre en place 1 partenariat virtuel avec 1 établisst étranger équivalent.

Les étudiants pourraient réinvestir les enseignements professionnels reçus en BTS, enrichir leur connaissance de l'interculturalité et créer des liens avec des étudiants suivant 1 formation équivalente.

Le partenariat virtuel utiliserait la plateforme eTwinning. Calendrier : 2013/2014 si élargissement confirmé

- Appariement réel

Etablist virtuel sélectionné selon son intérêt à faire évoluer le lien établi vers 1 appariement réel dès la 2ème année de partenariat. Collaboration souhaitée pr faciliter la recherche de stages en entreprise (listes d'entreprises acceptant des stagiaires étrangers), lever obstacles de recherche d'hébergement, préparer étudiants à être opérationnels dans 1 contexte internatl.

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.



Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur (max. 750 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

Le lycée a mis en place

Assistante anglais (1/3 tps pr BTS) tt au long de l'année, pr ts les étudiants et cours intensif 15 jours avt départ pr fournir "kit de survie" ds vie courante et en entreprise.

Entretiens avec professeur natif d'Espagne ("kit de survie")

Témoignages (ts les ans) des anciens étudiants partis à l'étranger

Réunion avec professionnels argumentant sur nécessité de maîtriser les langues ds métier de l'assistanat

Aide individualisée à la rédaction de CV Europass et lettres de motivation

Notre lycée prévoit

Présentation et incitation du TOEIC\*

Certification Niveau : Consolidation B1/B2 par l'institut CERVANTES\*

\* Sommes en cours de négociation de la prise en charge des frais par le lycée

Calendrier:2013/14

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

#### ***C4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité***

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger (max. 750 caractères)

Pour soutenir les étudiants mobiles à des fins de stage à l'étranger, notre établissement prévoit le suivi individualisé par un

•Mentor : professeur de langues (anglais ou espagnol)

•Tuteur : coordinateur Erasmus

Le mentorat et le tutorat à distance se fait par :

•téléphones portables

•Skype ou Viber selon l'équipement

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel). (max. 500 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

Notre établissement n'est pas à ce jour organisé pour recevoir des participants à la mobilité entrante.

### **C5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité**

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage. (max. 750 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement:

Notre lycée prévoit :

- Rapport en français (obligation Erasmus)
- Soutenance en langue étrangère avec une évaluation sur le bulletin de notes
- Europass Mobilité
- Validation des compétences développées pendant le stage sous la forme d'un questionnaire à faire compléter et visé par le tuteur de l'entreprise - Calendrier : année scolaire 2013/2014

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel. (max. 750 caractères)

Notre établissement soutient la mobilité du personnel dans le cadre

- du Programme Jules Vernes. Une enseignante d'Histoire-Géographie, enseignant en section Européenne, est partie un an enseigner dans un établissement de Malaga
- des échanges bilatéraux organisés par la Dareic (en fonction des demandes)

Une action autre que la mobilité du personnel mais qui montre l'engagement de notre établissement vis-à-vis de la maîtrise des langues étrangères par le corps enseignant : notre lycée encourage les enseignants à se présenter à la certification complémentaire pour l'enseignement d'une DNL (Discipline Non Linguistique) en langue vivante étrangère. 3 enseignants sont déjà titulaires de la certification ; un autre est en attente de réponse.

### **C6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale**

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme. (max. 750 caractères)

## ESPAGNOL

Réception 2 délégations mexicaines (Vice-ministre de l'Education et 8 recteurs)

Projet TELMEX soutenu par DAREIC

Partenariat avec el Instituto de Enseñanza Secundaria Luis Vives de Valencia ds cadre des sections européennes et ouverture en 2013 du Bachibac. Réflexion engagée pour l'élargissement aux études sup

## ANGLAIS

Activités eTwinning: Prix national ds catégorie 2011, année européenne du bénévolat et volontariat, présentation du projet primé au BETT de Londres, participation au dévpt de l'action eTw: animation atelier à Berlin, participation séminaire de contact profs en Pologne, participation conf Séville, Budapest..

Intervention d'1 conseiller culturel de l'ambassade USA

## ALLEMAND

Echange avec le Horn Gymnasium de Brême.

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

### ***C7. A des fins de visibilité***

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

***D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage ). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Nous choisissons nos partenaires

- Par l'intermédiaire de la Dareic (pour le Mexique)
- Par les contacts des personnels enseignants (Valence et Brême)

Nous choisirons nos partenaires également par le biais de la :

- Plateforme e-Twinning (dès son élargissement à l'enseignement supérieur)

Notre établissement cherche à développer des partenariats :

- Espagne (Valence)
- Mexique
- Royaume Uni/Irlande/Europe du Nord (Suède/Pays-Bas/Finlande)

Nos objectifs sont

- linguistiques : notre établissement cherche à améliorer les capacités écrites et orales de nos étudiants, indispensables dans leur cursus actuel et dans leurs poursuites d'études. Le fait de travailler en entreprise et de vivre leur quotidien en langue étrangère va donner du sens à l'apprentissage des LV, motiver les étudiants, développer leur fluidité linguistique.
- interculturels et civilisationnels : en immersion totale, les étudiants vont découvrir une culture différente de la leur, source d'enrichissement personnel. Leur expérience de mobilité va leur permettre de connaître l'autre, l'accepter et prendre du recul.
- professionnels : à l'issue de leurs études, nos étudiants vont être amenés à intégrer le monde du travail et à travailler dans des entreprises qui, pour se développer ou survivre, sont dans l'obligation de se tourner de plus en plus vers l'international. Le fait d'avoir réalisé ce stage à l'étranger constitue pour eux un moyen d'améliorer leur employabilité et de satisfaire l'évolution des besoins des entreprises. En outre une première expérience à l'étranger leur permet d'envisager une mobilité professionnelle ultérieure en Europe.

Nos groupes-cibles sont :

- Elèves et étudiants
- Enseignants

Notre établissement ne participe pas à l'élaboration de diplômes doubles/multiples/conjoints mais sera prêt à s'engager dans le processus si l'Education Nationale prévoit que le BTS Assistant de Manager et Comptabilité Gestion des Organisations s'inscrivent dans cette démarche de diplôme double.

Par ailleurs nous ouvrons en septembre 2013 une section de diplôme de baccalauréat double français et espagnol (BACHIBAC). Notre établissement est le premier établissement de l'académie de Créteil à le proposer.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Notre établissement confie les cours de LV des étudiants de BTS à des enseignants maîtrisant les usages des TICE et prêts à s'investir dans la pédagogie de projets.

Les contraintes horaires en termes de plages d'enseignement sont prises en compte dans l'établissement de l'emploi du temps des étudiants afin de permettre la participation à des visio/vidéoconférences.

En amont du BTS, avec la classe binationale (BACHIBAC) et les classes européennes, les langues vivantes constituent un pôle majeur de l'établissement qui nous a amené à développer des partenariats avec des établissements étrangers, notamment en Espagne et en Allemagne.

Nous avons de grandes attentes vis-à-vis de l'extension de e-Twinning vers l'enseignement supérieur, ce qui constituera un nouveau palier dans notre stratégie à l'international.

Bien évidemment, notre établissement attache beaucoup d'importance aux stages réalisés à l'étranger qui constituent un élément majeur de leur formation.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

En participant au programme de modernisation de notre établissement par la mise en place de notre politique internationale, nous pensons participer à l'atteinte des priorités fixés par Erasmus pour tous comme

1. Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin

Le fait de former les étudiants à la mobilité pourra leur permettre d'accéder à l'emploi dans tous les pays de l'UE

2. Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

Le retour d'expérience des étudiants partis en mobilité impactera la qualité de l'enseignement grâce à leurs témoignages pendant les cours. Les enseignants pourront en bénéficier et introduire ce vécu dans leur cours.

3. Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale

-

4. Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional

Dans nos sections de BTS à Bac +2, il est difficile d'évaluer la plus-value que pourraient apporter nos étudiants aux entreprises d'accueil.

5. Améliorer la gouvernance et le financement

-

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

## Déclaration d'Adhésion de la candidature

*Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,*

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;*

*déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.*

*Lieu: MAISONS-ALFORT      Nom: Gérard JOCK      Date (jj/mm/aaaa): 13/05/2013*

*J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données*

*Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)*

*Cachet original de l'établissement*